

Attestation précisant la résidence principale d'un enfant

Tous les champs sont obligatoires, sauf ceux en *italique*.

Enfant :

Nom : Date de naissance : | | | / | | | / | | | |
Prénom : Sexe : Féminin | Masculin

Responsables de l'enfant

Qualité : <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père	Qualité : <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
.....
Code postal :	Code postal :
Ville :	Ville :
<i>Tél du domicile</i> :	<i>Tél du domicile</i> :
Tél portable personnel :	Tél portable personnel :
Courriel :@.....	Courriel :@.....

Le parent chez lequel l'enfant réside déclare sur l'honneur ne pas connaître le domicile de l'autre parent

Les responsables de l'enfant attestent que celui-ci est domicilié chez : le père ou la mère (cochez la case correspondante) dont l'adresse figure ci-dessus.

Strasbourg le | | | / | | | / | | | |

Signature des deux parents

Le père (signature)

La mère (signature)

Dans l'hypothèse où vous n'avez pas pu recueillir la signature du second parent, veuillez en expliquer la raison :

.....
.....
.....

Rappel : en vertu de l'article 372-2 du Code Civil, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale.